

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU de la séance du lundi 27 septembre 2021

Présents: Christine BEDEL, Bernard GRAILLE, Josette BAUDOUNET, Eric TRANNOIS, Christian CHARRE, Pascale RIVIERE, Corinne AUBERTIN, Christophe BALAMAYER, Véronique CHILLON,

Absents excusés : Jean-François DUMAS, Marine PIERRE,

Madame Corinne AUBERTIN est élue secrétaire de séance.

Le PV de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### **1- Changement du photocopieur**

Madame le Maire présente à l'assemblée que le photocopieur actuel donne des signes de faiblesse, notamment l'impossibilité d'utiliser la copie ou le scan le recto verso, et la difficulté de la maintenance actuelle.

Elle propose de changer de photocopieur, et expose que deux entreprises ont été contactées (Millau mécanographie, IBS), que différentes solutions ont été envisagées (achat ou location).

Après en avoir débattu, le conseil décide d'opter pour une location de photocopieur, et de choisir la proposition de l'entreprise IBS, mieux-disante, qui propose une maintenance sur place, et qui permettra d'économiser annuellement environ 2000 € par rapport au contrat actuel.

Proposition adoptée à l'unanimité

### **2- Convention ABPS pour stage pierres sèches**

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de stage pierres sèches prévu à l'initiative de l'ADPCM, en partenariat avec l'Association des Bâisseurs en Pierres sèches.

Ce projet est la dernière tranche du projet global de restauration du chemin des Ermes et de la fontaine de Fontsousayrolles située sur ce chemin.

L'ADPCM propose de terminer l'opération en organisant un stage de pierres sèches, sur le même fonctionnement que le premier stage réalisé en 2017.

Madame le Maire présente la convention de partenariat avec l'ABPS, et le plan de financement de cette opération :

DEPENSES		RECETTES	
Achat de pierres	1 384,47 €	Participation ADPCM	1 384.47 €
TVA	276,89 €	Commune	276.89 €
Total TTC	1 661,36 €	Total TTC	1 661,36 €

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide à l'unanimité:

- d'approuver l'opération tel qu'elle est présentée,
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec l'ABPS,
- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces et à faire le nécessaire

### **3- Approbation du RPQS : Eau potable**

Mme le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- ✓ D'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020
- ✓ D'autoriser Madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à publier le rapport.

### **4- Approbation du RPQS : Assainissement**

Mme le maire présente en suivant le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- ✓ D'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2020
- ✓ D'autoriser Madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à publier le rapport.

### **5- Extinction éclairage public**

Mme le maire rappelle que le conseil a décidé lors de la séance du 11 janvier 2021 d'adopter le principe de couper l'éclairage public toute ou partie de la nuit.

Après en avoir débattu, le conseil décide de donner délégation au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires suivants :

- De 1h à 6h pendant les mois de juin, juillet et août
- De 23h à 6h pendant les mois de septembre à mai

Cette proposition est adoptée avec 8 voix pour et 1 voix contre.

Contact sera pris avec le SIEDA et le PNRGC pour la mise en place des panneaux de prévention et d'information.

### **6- Questions diverses**

Un bilan de la saison d'été 2021 est présenté à l'assemblée.

La séance est levée à 21h05